

DÉLIBÉRATION

Congrès

Séance du 27 juin 2023

Délibération
n°120-2023
Point 5

Point 5 de l'ordre du jour

Projet de centre de recherche et d'information sur l'histoire de l'Alsace face au nazisme dans le prolongement des travaux de la commission sur la Reichsuniversität

EXPOSE DES MOTIFS :

Dans le prolongement de la présentation au Congrès du 21 juin 2022 des conclusions de la commission historique sur la Reichsuniversität, un groupe de travail composé de 9 élus du Congrès a été missionné pour faire une proposition d'action prenant en compte les recommandations de la commission. Le groupe de travail a mené des consultations durant toute une année et présente aujourd'hui au Congrès les résultats de ses travaux. Le Congrès doit se prononcer sur une validation de ce projet pour sa mise en œuvre.

Délibération :

Le Congrès de l'Université de Strasbourg approuve le projet de centre de recherche et d'information sur l'histoire de l'Alsace face au nazisme.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	127
Nombre de votants	78
Nombre de voix pour	78
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0

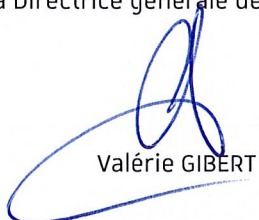
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Congrès et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 12 juillet 2023

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

NOTE SUR LE PROJET D'UN CENTRE D'INFORMATION ET DE RECHERCHE SUR L'HISTOIRE DU NAZISME EN ALSACE

A. RAPPEL DE LA COMMANDE

La présente note émane des réflexions d'un groupe de travail lancé par le Congrès de l'Université de Strasbourg en juin 2022 à la suite de la présentation du rapport de la commission historique internationale sur la Reichsuniversität de Strasbourg (1941-1944)¹. Elle en constitue l'aboutissement et sera soumise au vote du Congrès de l'université le mardi 27 juin 2023.

1. Rappel des résultats et recommandations de la CHRUS

Le rapport de la commission historique sur la Reichsuniversität (CHRUS) s'est appuyé sur un très important travail en archives qui a mis au jour près de 300 thèses et plus de 500 000 pages de documents jusque-là méconnus ou inconnus. Cette documentation a permis de reconstituer l'histoire de la faculté de médecine de la Reichsuniversität entre 1941 et 1944, la trajectoire des professeurs qui y ont enseigné, la nature des expérimentations médicales qui y ont été menées et le nom des victimes de ces expérimentations.

Eu égard au rôle important joué par la Reichsuniversität de Strasbourg dans l'appareil nazi, ces résultats sont de toute première importance pour l'histoire de l'Allemagne national-socialiste en général, mais particulièrement pour l'histoire de l'Alsace. Il montre le rôle central que jouait la Reichsuniversität dans le système nazi installé en Alsace, le lien très fort avec le camp de concentration du Struthof et le rôle que de nombreux Alsaciens, revenus après l'armistice de 1940, ont joué dans cette institution. **Le rapport de la CHRUS modifie donc profondément notre lecture de l'histoire de la période nazie à Strasbourg et en Alsace.**

Le rapport conclut par une série de recommandations à destination de l'université de Strasbourg et des autorités locales et nationales². Elles sont de trois types :

- 1) Sur les **commémorations et lieux de mémoire** : créer d'un lieu de mémoire pour les victimes, avec une attention particulière pour les 86 juifs gazés au Struthof (monument spécial ?) ; rendre visibles dans l'espace public le nom de toutes les victimes des expérimentations nazies ; mettre en place un parcours mémoriel reliant les différents lieux où se sont tenus ces expérimentations ;
- 2) Sur **l'information au public** : créer un centre d'information sur l'histoire particulière de la médecine nazie à Strasbourg, avec mise en contexte et relations avec les autres centres présents en Alsace ; présenter une partie des collections médicales de cette époque (après mise aux normes de conservation) ;

¹ <https://www.unistra.fr/universite/notre-histoire/rapport-de-la-commission-historique-pour-lhistoire-de-la-reichsuniversitaet-strassburg-rus>

² Voir annexe 1

- 3) Sur la **recherche** et la **documentation** : mise à disposition de la documentation rassemblée par le CHRUS dans le respect de la réglementation en vigueur (politique d'archive nationale, RGPD) ; constitution d'un outil participatif pour renseigner les biographies des acteurs (victimes et bourreaux) de la Reichsuniversität ; constitution d'une chaire environnée initiant des projets de recherche sur le sujet ou, plus largement, sur l'histoire du nazisme en Alsace ; information aux professionnels de santé et aux étudiants de médecine.

2. Le groupe de travail Reichsuniversität (GT RUS)

Ayant pris connaissance de ces résultats et recommandations, le Congrès de l'université réunissant l'ensemble des élus des conseils centraux de l'établissement a décidé le 21 juin 2022 de missionner un groupe de travail pour traduire concrètement les recommandations formulées dans le rapport. Ce travail consistait d'abord à opérationnaliser les recommandations de la CHRUS, à les adapter aux contextes local, national et international, à les confronter à un parangonnage des initiatives déjà prises dans ce domaine et à construire un projet cohérent pour le territoire alsacien et, au-delà, du Rhin supérieur.

3. Composition du GT RUS

Le groupe missionné par le Congrès se compose des élus suivants :

- 3 représentants des personnels enseignants et/ou chercheurs
 - M. Aydin Basarslan (CFDT)
 - Mme Catherine Maurer (FEU)
 - Mme Laurence Rasseneur (Refonder)
- 3 représentants des personnels BIATSS
 - Mme Nathalie Frayon (SNPTES-UNSA)
 - M. Denis Moissin (CGT)
 - Mme Barbara Weisbeck (SNASUB-FSU)
- 3 représentants des étudiants
 - M. Grégoire Gall (AFGES)
 - Mme Éléonore Schmitt (Alternative étudiante)
 - Mme Marine Stoffel (AFGES)

Le groupe a réparti le travail en trois sous-groupes (SG) composés d'élus (en gras) et d'experts. En voici les compositions.

SG 1 (médiation, information) :

- **Laurence Rasseneur (pilote)**
- **Aydin Basarslan**
- **Grégoire Gall**
- **Marine Stoffel**
- **Barbara Weisbeck**
- Sébastien Soubiran (JdS)
- Déborah Dubald (DHVS)
- Guillaume d'Andlau (CERD)

SG 2 (recherche, documentation) :

- **Catherine Maurer (pilote)**

- **Nathalie Frayon**
- **Laurence Rasseneur**
- Lucile Schirr (archive)
- Christian Bonah (DHVS)
- Delphine Issenmann (JdS)
- Alexandre Sumpf (ARCHE)

SG 3 (publics, rayonnement) :

- **Marine Stoffel**
- **Nathalie Frayon**
- **Grégoire Gall**
- **Denis Moissin**
- Christelle Le Delliou (JdS)
- Geoffroy Steegmann (MED)
- Tricia Koenig (DHVS)

B. LE PROJET EN RESUME

1. Éléments de contexte

Un manque criant de structures de recherche et de documentation

À ce jour, **il n'existe en Alsace ni centre de documentation ni centre de recherche labellisé exclusivement centré sur l'histoire du nazisme**, et plus généralement même sur l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale. Il existe en revanche de nombreux monuments commémoratifs, auxquels sont liées des cérémonies, et surtout deux lieux emblématiques chargés de faire de la médiation et la commémoration sur cette période :

- Le Centre Européen du Résistant Déporté (CERD) au Struthof ;
- Le Mémorial d'Alsace-Moselle (MAM) à Schirmeck.

Aucune archive ni aucune recherche ne sont à ce jour produites par ces deux centres. Il s'agit là d'un point faible notoire de notre région, surtout si on la compare à ce que d'autres territoires de l'ancien Reich – en Allemagne ou en Pologne notamment – ont mis en œuvre sur le sujet.

S'inscrire dans des réseaux de partenariat internationaux

En Allemagne, en Autriche et en Pologne, la plupart des camps de concentration sont à la fois des lieux de recherche, de documentation et de mémoire (*Forschung- und Gedenkstätte*), ce qui permet de lier directement la production du savoir et sa diffusion. L'Alsace devrait se doter, eu égard à son histoire, d'un lieu similaire. Par ailleurs, le Bundestag étudie un projet de centre d'information et de documentation sur la Deuxième Guerre mondiale et les zones d'occupation allemandes : ce projet, intitulé « Dokumentationszentrum Zweiter Weltkrieg und Besatzungs-Gebiete », est actuellement suivi par le Deutsches Historisches Museum (DHM) de Berlin. Pour un budget d'environ 200M€, il prévoit un espace de 15 000m² en plein centre de Berlin et envisage de monter un réseau avec d'autres centres qui traiteraient du sujet, et notamment des zones occupées. Un échange avec Rafael Gross, le président-directeur du DHM, en février 2023 a permis de confirmer l'intérêt qu'aurait ce futur centre à collaborer avec un centre similaire, d'information et de recherche, en Alsace.

Capitaliser sur les ressources existantes

L'année 2022 a été riche en expositions et événements sur la question du nazisme en Alsace : le CERD a accueilli une exposition sur les expérimentations médicales dans la RUS et leurs liens avec le camp du Struthof ; la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg a montré une exposition « L'Alsace face au nazisme » à l'automne 2022, exposition qui a reçu le soutien de l'IDEX Sciences en société. Les textes et l'iconographie de ces deux expositions constituent une précieuse matière qui pourrait être exploitée de manière plus durable et permanente.

Un rapprochement avec le projet de « mur des noms » au Mémorial d'Alsace-Moselle

Des échanges avec la Région Grand Est sur le projet de « mur des noms » au MAM a fait apparaître le besoin de recherches complémentaires sur les victimes de la Deuxième Guerre mondiale, recherches actuellement menées par l'équipe dont s'est entourée Frédérique Neau-Dufour. Ces recherches devraient également prendre une dimension participative si l'on souhaite écrire plus que des noms, mais aussi retracer les biographies des victimes. La base de données participative « RUS-MED » (Reichsuniversität-Médecine) montée dans le cadre de la CHRUS permet déjà aux familles des victimes des expérimentations médicales nazies et de leurs bourreaux de compléter les informations et de nourrir la base de données existantes. Cette

infrastructure de recherche pourrait utilement être développée et partagée de sorte à pouvoir intégrer aussi les biographies des victimes dont les noms seront inscrits au MAM.

L'enjeu de raconter une histoire sans tabous

Des échanges avec la Ville de Strasbourg ont permis de mettre en évidence le fait qu'il n'existe aujourd'hui pas de lieu où l'histoire de la ville et, partant, de l'histoire de l'Alsace durant la Deuxième Guerre mondiale soient montrées et expliquées dans sa globalité et sa complexité. Outre les exactions et les crimes commis par les nazis, il s'agirait aussi de rappeler l'histoire des incorporés de force, des déportés, des résistants et des collaborateurs. Au moment où 80 ans après les faits, un certain nombre de tabous tombent, il semble nécessaire de présenter objectivement ce qui s'est passé.

Un projet de réhabilitation du bâtiment d'anatomie

Dernier élément, décisif, qui motive la présente note : la réhabilitation prévue dans le cadre du CPER du bâtiment d'anatomie de la Faculté de médecine. Il devrait se transformer en bâtiment dédié aux corps et restes humains et regrouper en un seul lieu : l'institut d'anatomie, l'institut de médecine légale et le DHVS (Département d'histoire des sciences de la vie et de la santé). Le projet de rénovation inclut à ce stade des espaces de médiation et d'information autour de l'amphi historique de dissection.

2. Les grandes lignes du projet

Compte tenu des éléments de contexte et des enjeux rappelés ci-dessus, l'Université de Strasbourg propose à l'État et aux collectivités de s'engager dans la création d'un **centre de recherche et d'information sur l'Alsace face au nazisme**. Il comprendra :

- Une **chaire de recherche et d'enseignement** environnée (c'est-à-dire d'un poste pérenne d'enseignant-chercheur qui aura les moyens de s'entourer, selon les projets, de chercheurs post-doc et des doctorants). Cette chaire devrait porter sur une thématique assez large, bien au-delà du périmètre de la commission et de la Reichsuniversität, et inclure l'histoire transnationale du nazisme dans les territoires annexés par l'Allemagne ;
- Un **centre virtuel de documentation** qui permettra de consulter en un lieu les copies numériques des documents déjà collectés par la CHRUS (environ 500 000 pages à ce jour) et dont la réglementation impose le dépôt en archives ;
- La **mise aux normes de conservation et la sécurisation des collections**, notamment des collections pathologiques, sous l'égide de l'institut d'anatomie ;
- Un **espace muséal et mémoriel** qui pourrait être installé dans les locaux du bâtiment d'anatomie, où ont été découverts le 1^{er} décembre 1944 le corps des 86 Juifs gazés au Struthof. Ces locaux ont l'avantage de conserver encore l'amphi de dissection dans lequel travaillait le professeur August Hirt. Son bureau et sa bibliothèque sont aussi conservés. Par ailleurs, il existe déjà un musée d'anatomie normale, ouvert occasionnellement (Nuit des musées, Journées du patrimoine, visites sur demande...), qui pourrait être mis en relation avec ce centre d'information.

Cet espace muséal et mémoriel comprendrait :

- o Des espaces de médiation / exposition ;
- o Un espace patrimonial autour de l'amphi de dissection ;
- o Des espaces dédiés à la documentation et à la recherche.

Ce centre pourrait être le point de départ d'un **parcours mémoriel** qui inclurait différents lieux sur le campus de médecine et sur le campus central. Le Palais universitaire, où se trouve notamment la plaque commémorative aux morts de la rafle de 1943, et à tous les morts de l'université de Strasbourg de la période 1939-1945 pourrait faire l'objet d'un traitement particulier avec des informations l'autre aspect de l'histoire de l'université et de Strasbourg : l'histoire de celles et ceux qui sont partis et restés en Auvergne et en Dordogne.

Ce centre envisage un travail tout à fait spécifique sur les différents types de publics, tant sur la médiation que sur la communication, l'information et la participation. En termes de participation, la préconisation est de consolider et de développer l'outil participatif du Wiki RUS-MED.

Ce centre devra nécessairement s'inscrire dans une **dimension transfrontalière et internationale** et nouer, en termes de recherche, des partenariats avec les universités de l'espace du Rhin supérieur et avec le Dokumentationszentrum de Berlin, si le projet voit le jour. En termes de médiation et de documentation, une collaboration avec les autres centres de ce type, notamment ceux installés dans les camps de concentration, sera indispensable.

Proposition de montage partenarial

Ce centre de recherche devra être porté par l'université en lien étroit (voire en co-portage) avec l'État et les collectivités et s'inscrire dans un réseau de partenaires locaux et internationaux. Il peut notamment être envisagé de coupler la chaire de recherche avec le MAM, ce qui nécessiterait un cofinancement au moins par l'université de Strasbourg, l'État et la Région Grand Est.

Le centre d'information et le parcours mémoriel doivent s'inscrire dans l'espace de l'hôpital et de la ville. Il devra être pensé et aménagé en partenariat avec la Ville de Strasbourg. Enfin, le centre, dans sa totalité, devra dès le départ être pensé en réseau avec le CERD et le MAM au niveau local, et peut-être avec le centre de documentation à Berlin si le projet est confirmé par le Bundestag (réponse attendue d'ici la fin 2023).

3. Poursuite du travail

Si le Congrès de l'université adopte le projet dans ses grandes lignes tel qu'il est présenté ici, il appartiendra à la présidence de l'université de le mettre en œuvre en s'appuyant sur un **comité de pilotage** composé des personnes suivantes :

- Vice-président Culture, Science-société & Actions solidaires ;
- Vice-président Patrimoine ;
- Vice-président Recherche ;
- Directrice générale des services ;
- Doyen de la faculté de la Médecine ;
- Les trois pilotes des sous-groupes de travail : Laurence Rasseneur, Catherine Maurer, Marine Stoffel ;
- Christian Bonah en sa qualité d'expert ;
- Directeur du Jardin des sciences ;
- Archiviste de l'université ;
- Directrice du SBU (Service des bibliothèques de l'université) ;
- Directeur de la BNU (Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg) ;
- Les partenaires. À ce stade sont invités le CERD, le MAM. D'autres le seront le cas échéant ;
- Les représentants des collectivités et de l'État en fonction de leur intérêt pour le projet.

Ce comité de pilotage sera placé sous la présidence du vice-président Culture, Science-société & Actions solidaires et de la Directrice générale des services. Il aura pour mission d'étudier la faisabilité de la présente proposition, de prévoir sa programmation et, dans la mesure du possible, de la mettre en œuvre avec les adaptations nécessaires.

Ce comité de pilotage devra s'appuyer sur un **comité scientifique** dont la composition dépendra de la thématique finalement retenue. Y participeront nécessairement des enseignants-chercheurs de l'Unistra travaillant dans le domaine, des experts externes à l'université et des membres de la commission sur la Reichsuniversität. Ce comité devra nécessairement intégrer des experts étrangers.

C. LE PROJET DANS LES DÉTAILS

1. Aspects liés au contenu, à la recherche, à la documentation et aux collections

a. Création d'une chaire environnée

Le GT RUS propose de continuer la recherche sur la faculté de médecine et d'élargir la thématique au moins à l'ensemble de la *Reichsuniversität* et à son aire d'influence en Alsace annexée, et au-delà si possible.

Pour cela, il propose la création d'un poste pérenne d'enseignant-chercheur, professeur ou MCF, avec la dénomination « **Histoire transnationale du nazisme dans les territoires annexés à l'Allemagne (entre-deux guerres jusqu'à aujourd'hui). Savoirs, pratiques scientifiques et monde socio-économique** ». La fiche de poste sera évidemment à préciser. D'un point de vue disciplinaire, ce poste aurait un ancrage en histoire mais, pour les travaux qu'il piloterait ou soutiendrait, d'autres disciplines pourraient être mobilisées comme l'anthropologie, la philosophie, les langues...

À notre connaissance, il n'existe pas de poste équivalent en France. L'université pourrait demander cette chaire au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour pouvoir fonctionner, il faut que cette chaire soit « environnée » : accompagnée d'un budget de recherche, de poste(s) d'ingénieur(s) d'études, notamment pour l'alimentation et la maintenance du Wiki RUS-MED, et de contrats doctoraux. Des partenariats pourraient être établis pour faciliter cet environnement, par exemple avec la région Grand Est (importance du mémorial des Alsaciens-Mosellans de Schirmeck), le CERD au Struthof, la CEA ou des partenaires en Allemagne (notamment le Dokumentationszentrum « Zweiter Weltkrieg und deutsche Besatzungsherrschaft in Europa » : projet fédéral de Centre de documentation sur la Deuxième Guerre mondiale et les zones d'occupation allemande dans 27 pays différents). La dimension internationale de la recherche devra faire l'objet d'une attention particulière.

b. Archives et ressources documentaires

Le GT RUS fait le constat qu'il est nécessaire de poursuivre le travail de repérage, d'inventaire et de classement systématique des fonds papier d'archives conservés à l'université, travail déjà entamé par Lucile Schirr qui tient à la disposition du Congrès les premiers résultats de ses investigations, sur la base du rapport de la Commission historique et de fonds complémentaires identifiés à l'Université.

Il est proposé deux actions concrètes :

- 1) La **poursuite du travail d'archive** et un **dépôt systématique aux Archives d'Alsace (AA)** ;
- 2) La **création d'un centre virtuel de documentation** rassemblant les doubles numériques des archives déposées.

Moyens et modalités relatifs au travail d'archivage

Pour que le travail puisse être poursuivi, il faut en évaluer la charge et prévoir le recrutement d'un ou plusieurs collaborateurs (ou collaboratrices) supplémentaires autour de Lucile Schirr. Ce travail suppose impérativement de mettre en place une collaboration systématique entre l'université et les Archives d'Alsace (AA) qui sont le lieu réglementaire de conservation des archives produites par l'université et les organismes qui lui sont liés, comme les hôpitaux universitaires par exemple. Les AA souhaitent fortement la mise en place d'une telle collaboration, dans un esprit de dialogue et de consensus.

Moyens et modalités relatifs au centre virtuel de documentation

Le GT RUS propose la création d'un centre virtuel de documentation et de recherche qui pourrait donner accès à différents types de document numérisés. L'idée est de rassembler des documents issus des archives et des bibliothèques (publiques et privées) éparpillés géographiquement pour faciliter le travail des chercheurs, dans le respect des règles de communication en vigueur. Il faut prévoir des ressources humaines (en relation avec l'action précédente sur le dépôt) pour faire fonctionner ce centre, en interface avec les services dédiés, dépôts d'archives, notamment les AA, et bibliothèques, SBU et BNU.

Par ailleurs, il faudra aussi prévoir la possibilité financière et organisationnelle de réaliser des numérisations à grande échelle et de classer et conserver correctement les numérisations déjà effectuées, notamment dans le cadre des travaux de la Commission sur l'histoire de la RUS : un dossier Seafire de 500 000 pages provenant de différents dépôts d'archives a en effet été rassemblé. Il faudra notamment vérifier si ces numérisations respectent les normes existantes et examiner les règles de communication des différentes archives qui peuvent varier en fonction de leur nature ou de leur lieu de conservation, ainsi que les licences de diffusion et de réutilisation accordées par les services d'archives.

Ce travail important, qui pourra nourrir le centre virtuel de documentation pourra se faire en collaboration étroite avec les AA. Des projets de financement communs Université/AA, par exemple auprès de la CEA, de la région ou de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pourront être présentés.

Il faut aussi prévoir l'accueil et le traitement de documents suscités par les travaux de recherche et les outils mis en place par la Commission historique (Wiki RUS-MED) : documents papier mais aussi témoignages oraux. Le travail de recherche peut aussi permettre de faire avancer le travail de repérage et de mise à disposition de fonds qui ne le sont pas encore.

Enfin, ce centre virtuel de documentation devra pouvoir partager ces ressources avec des centres du même type à l'international pour pleinement remplir sa mission auprès des chercheurs.

Implication et rôle des bibliothèques de l'universités

Ce centre virtuel de documentation devra être en lien étroit avec les bibliothèques de l'université (SBU), au moins sur les sujets suivants :

- Le lien et / ou le rattachement du centre au SBU ;
- La conservation des mémoires et des thèses : réglementairement, c'est au SBU que revient la conservation des thèses, y compris de médecine ; s'il y a eu numérisation, il faut qu'au moins un travail de signalement soit fait dans le catalogue de la bibliothèque concernée. Cela a déjà été fait pour les thèses de la RUS non inventoriées qui ont été retrouvées à la faculté de médecine mais il faut se souvenir de ce principe à l'avenir ;
- L'accès aux documents numérisés. Cette question devra encore être tranchée ; elle devra l'être en lien avec le SBU. L'accès doit-il être restreint (uniquement en bibliothèques par exemple) ou au contraire plus large ?
- La poursuite du travail de repérage et d'éventuelle numérisation de l'ensemble des mémoires de recherche réalisés dans la période (en médecine, histoire, droit, langues...), ainsi que de ceux effectués plus tard autour de la thématique, de même que des articles et de tout autre document pertinent conservé dans les bibliothèques du SBU ;
- L'éditorialisation des contenus (ou de certains contenus), permettant la mise en place de bibliothèques et d'expositions virtuelles sur la question. Cette éditorialisation pourra aussi passer par la plateforme OSCAHR de médiation scientifique ;
- Le signalement particulier dans les collections des documents de la période. Ce signalement est possible mais lent et complexe : il peut cependant se faire à l'issue de travaux de recherche précis qui peuvent être l'occasion de signalement de collections délaissées ;

- La recherche d'éventuels documents spoliés est aussi envisageable même si elle peut être complexe en l'absence de toute marque de reconnaissance (*ex-libris* par exemple). Elle a cependant été encouragée à nouveau par la Mission de recherche et de restitution des biens culturels spoliés entre 1933 et 1945 créée en 2019 au sein du ministère de la Culture.

En termes de moyens, si l'accueil de stagiaires est possible et que l'ensemble des collègues (du SBU et plus largement) peut être sensibilisé, il faudra aussi trouver des moyens financiers et humains pour la mise en œuvre de ces préconisations.

Enfin, une collaboration avec la BNU, qui conserve d'importantes collections de la période et a laissé en dépôt au SBU des collections des cotes H et J, est indispensable.

c. Collections médicales

Le GT RUS a identifié une urgence : celle du traitement des collections pathologiques qui ne sont pas conservées correctement actuellement. Il préconise :

- De s'appuyer sur l'expertise d'Éloïse Quéstel, responsable des collections médicales (collections d'anatomie pathologique Dupuytren intégrées dans les collections de Sorbonne Université) et du patrimoine artistique, conservatrice-restauratrice des restes humains et matériaux organiques, qui a établi une note méthodologique pour la gestion et la conservation des collections d'anatomie pathologique de Strasbourg, ainsi que les différentes annexes liées³. Il y aurait sans doute la possibilité de missionner Éloïse Quéstel sur les collections de la RUS ou engager quelqu'un qu'elle pourrait former ;
- De prévoir, à plus long terme, le financement d'un poste d'ingénieur d'études, chargé de collections, ou d'un poste de conservateur/restaurateur ;
- De conserver ces collections pathologiques à l'institut d'anatomie qui dispose d'une expertise sur la gestion des collections anatomiques (ce qui peut être utile pour la gestion des collections pathologiques).

d. Locaux pour la documentation et la recherche

Le GT RUS préconise la création d'un centre de recherche, d'information et de documentation (voir plus bas « 2. Aspects liés à la médiation »). Au sein de ce centre, il est important de prévoir un lieu physique pour la communication et la documentation, avec également des bureaux pour les chercheurs : cela permet de fixer, d'incarner la démarche dans l'espace, en relation avec la recherche en train de se faire.

2. Aspects liés à la médiation, à la mémoire et à l'information

Le GT RUS propose la **création d'espaces muséaux et mémoriels** afin de permettre à différents types de publics d'être informés sur l'histoire de la RUS et, plus largement, sur l'histoire de l'Alsace face au nazisme, et de donner une place à la mémoire des victimes et des événements. Ces espaces seront pensés en lien avec nos partenaires, notamment le CERD, le MAM et l'ONAC.

³ <https://seafire.unistra.fr/d/b4d27a8025df4c989836/>

a. Définition du périmètre thématique

Au-delà des faits qui se sont déroulés en faculté de médecine entre 1941 et 1944, la commission sur la RUS a montré que l'histoire de la RUS était bien plus large. Ainsi nous proposons d'étendre notre réflexion aux faits qui se sont déroulés dans l'ensemble de la Reichsuniversität. En 1941, au sein de la RUS, s'est créé un groupe d'étudiants résistants du « Front de la Jeunesse Alsacienne », ce qui montre qu'une forme de résistance a existé aussi au sein de l'université nazie. Alfons/Alphonse Adam, étudiant en lettre, et ses cinq compagnons (Robert Kieffer, Peter/Pierre Tchaen, Karl/Charles Schneider, Josef/ Joseph Seger et Robert Meyer) ont été fusillé le 15 juillet 1943. La re-contextualisation des différents éléments présentés dans le rapport de la commission historique est nécessaire à la compréhension du rôle de la RUS et des dérives observées. De même, la RUS devra être remise dans le contexte plus général de la recherche universitaire de l'époque.

Aussi, la thématique des espaces muséaux devra inclure toute l'histoire de la Reichsuniversität et, par nécessité, l'histoire de l'Alsace face au nazisme. Conséquemment, les temps de commémoration de l'université devront être repensés afin d'honorer la mémoire de tous ceux qui ont subi le régime nazi à l'université.

Au-delà de ce regard sur le passé, il s'agit de nourrir une réflexion sur les formes de luttes où ces projets immoraux rencontrent des formes de résistances et de mobilisations. Il s'agira d'éveiller les consciences, d'éclairer les jeunes et moins jeunes sur leur passé pour comprendre le monde dans lequel ils vivent et appréhender les enjeux de demain. Il s'agira de positionner plus fortement encore l'université sur ces questions de société.

b. Lieux et espaces

Le GT RUS identifie plusieurs lieux dans lesquels ces espaces de médiation et de mémoire pourraient prendre place

1) L'Institut d'anatomie comme lieu central

La transformation et la rénovation des bâtiments de la faculté de médecine prévues pour 2028 devraient permettre la rénovation de l'institut d'anatomie et, au sein de ce bâtiment, la possibilité d'installer un centre d'information, de recherche et de documentation. Le cœur de ce centre sera occupé par les espaces muséaux et mémoriels, autour de l'amphi de dissection.

Le contenu et l'organisation spatiale devront être précisés dans une phase ultérieure du projet en lien avec un conseil scientifique et à partir de matériaux déjà existants, notamment le travail de la commission RUS et l'exposition présentée en 2023 au CERD. Quoi qu'il en soit, il semble indispensable de prévoir une présentation muséographique des collections de coupes et d'échantillons de tissus anatomiques, dermatologiques et pathologiques ainsi que des préparations macroscopiques pathologiques.

Il serait par ailleurs souhaitable de présenter des instruments originaux, des manuels, des plans de cours, des listes d'inscription, de thèses et autres documents, photographies d'époque, biographies de victimes, d'auteurs de crimes, d'étudiants etc. Cet espace devrait être assez largement ouvert en termes d'amplitude horaire.

Le GT RUS rend également attentif à la nécessité de coupler la réflexion sur cet espace avec le devenir du musée d'anatomie qui se trouve dans le même bâtiment. On peut envisager soit une fusion des deux espaces soit des visites couplées.

2) Le Palais universitaire comme lieu satellite

Le Palais universitaire doit être un lieu de mémoire pour les personnels et les étudiants. L'histoire de la RUS ne doit plus être dissociée de celle de l'université de Strasbourg, mais doit être contextualisée et mise dans son évolution à travers les époques, afin d'éclairer le passé pour comprendre le présent et construire l'avenir.

L'objectif est de mettre en lumière la résistance locale et la délocalisation de l'université de Strasbourg à l'université de Clermont-Ferrand. Des panneaux d'information (avec possibilité d'augmentation numérique : applis...) devraient être installés dans le vestibule pour informer sur le sens de la plaque posée et pour rappeler les principaux événements.

3) Un parcours mémoriel

Si l'institut d'anatomie doit être le lieu central de mémoire, d'information et de recherche, d'autres lieux annexes rappelant et commémorant les autres victimes doivent être matérialisés sur le campus de médecine (la commission les a bien identifiés : par exemple l'actuel bâtiment de dermatologie où se pratiquait la recherche à la RUS). Un parcours devra les relier au sein de l'espace urbain.

La proposition serait d'installer dans la cour intérieure de l'institut d'anatomie un monument en hommage aux 86 victimes d'August Hirt en lien avec le camp du Struthof. Cet endroit sera le point du départ du chemin du souvenir. Il faudra réfléchir s'il est utile d'avoir un lieu de commémoration analogue pour les victimes de Haagen et Bickenbach.

Le détail du parcours qui suit devra être défini dans la phase ultérieure de programmation du projet. Il pourra s'accompagner de plans, d'une signalétique et de panneaux. Il pourra concerner notamment les lieux suivants : Instituts d'anatomie normale et pathologique, Institut de dermatologie, ancien Institut d'hygiène, terrain sur lequel se dressait le baraquement réservé aux travailleurs de l'Est malades, clinique psychiatrique, etc.

Il faudra replacer ce chemin mémoriel dans son contexte plus global. Cela pourrait par exemple se faire par une carte régionale (ou autre type de maquette en relief) mettant en évidence les connexions entre la faculté de médecine de la Reichsuniversität et les institutions nationales-socialistes ou des personnes ont été persécutées ou mises à mort (Natzweiler, Auschwitz, Stephansfeld, Hoerdt, les centres de mise à mort en Allemagne, les camps de travailleurs forcés, les lieux où les travailleurs forcés étaient employés, à partir des informations disponibles dans les dossiers médicaux, etc.).

Sur ce parcours, des plaques devront rappeler le nom des victimes avec par exemple leur nom, prénom, date de naissance et de décès et la cause de leur décès. Ces informations pourront être couplées avec celles du Wiki. Quand des nombres de victimes sont donnés, ils seront idéalement en lien avec des noms identifiés. Il convient de reconnaître aussi que des survivants victimes ont souvent été déboutés de leur demande d'indemnisation.

c. Participation citoyenne

L'outil de recherche participative wiki RUS-Med permet aux citoyens d'apporter documents et informations sur la biographie des victimes et des bourreaux de la RUS. À ce jour, cette plateforme recense plus de 1000 personnes dont les biographies sont en cours d'élaboration. Cet outil doit être maintenu et développé, peut-être en lien avec le Mémorial d'Alsace-Moselle qui souhaite aussi rassembler des biographies des victimes.

Des activités autour de ce Wiki doivent être organisées afin de faire connaître cette plateforme au grand public et potentiellement permettre de nouvelles collectes d'informations. Dans ce but, une équipe doit être constituée, au sein du centre, pour la gestion et la collecte d'informations auprès de la société civile. Un comité éditorial pour la relecture des biographies doit être mis en place.

Au sein de l'espace muséal, on peut imaginer des bornes interactives permettant de consulter directement la base de données dans le centre.

3. Aspects liés aux publics et au lien avec les étudiants et les professionnels

a. Un centre construit autour d'une approche par type de publics

Le GT RUS entend développer, pour son projet de centre, une approche spécifique des actions par type de public. Sont identifiés comme principaux publics :

- Les **publics du site hôpital** : étudiants en médecine et en pharmacie, étudiants en santé, personnels des HUS et de la faculté de médecine. Ces personnes devront être ciblées par des actions spécifiques de médiation et surtout pouvoir y participer directement en tant que médiateur, vacataire, bénévole, stagiaire... ;
- Les **publics de l'université** (étudiants, personnels de tout type) dont le centre racontera en partie l'histoire et qui devront pouvoir bénéficier de visites spécifiques et d'accès prioritaire ;
- Le **public scolaire** : l'offre devra s'appuyer sur les dispositifs existants, notamment au niveau du Jardin des sciences et de la Maison pour la Science en Alsace (cela en direction des enseignants). Cette médiation s'appuiera directement sur les ressources de la recherche et de la formation de l'université et se fera en lien étroit avec le Rectorat ;
- Les **habitants du territoire** (Eurométropole, Alsace) : c'est aussi un public particulièrement concerné, car le centre racontera l'histoire de ces habitants et de leurs familles. Un lien avec les autres lieux de mémoire (CERD, Mémorial) est nécessaire, ainsi qu'une communication coordonnée. Ils pourront aussi être acteurs du centre via le Wiki RUS-MED ;
- Le **public transfrontalier** : la prise en compte de ce public nécessitera une mise en contexte de l'histoire de l'Alsace et de la Moselle en lien avec le pays de Bade et la Rhénanie. La médiation et les panneaux d'information devront prévoir une approche multilingue (français, allemand, anglais) ;
- Les **touristes et personnes temporairement dans la région** : ces publics cherchent à voir des choses qu'on ne peut pas voir ailleurs et à connaître l'histoire de la région. Le centre devra mettre en valeur l'histoire particulière de l'Alsace et de ses populations (d'où la nécessité d'une approche thématique large) et inclure nécessairement la visite de l'amphi de dissection, témoin des expérimentations nazies.

b. Une connexion forte avec la formation des étudiants de l'Université de Strasbourg

Le GT RUS souhaite que le centre soit en lien avec les formations de l'université et impliquent les étudiants et les enseignants.

1. Étudiants en santé

Le devoir de mémoire et la formation à l'éthique sont des éléments essentiels à la formation des étudiants en médecine et des professionnels de la santé. Le GT RUS préconise :

- Un **nouvel enseignement en premier cycle d'études médicales** : la formation des étudiants en médecine semble également nécessaire à plusieurs niveaux d'étude. Le 1er cycle est une période socle pour l'étudiant en médecine. Outre les enseignements de

Sciences humaines mis en place en L1SpS, il serait intéressant, cette fois-ci sous la forme d'un enseignement optionnel, de mettre en place en 2ème et/ou 3ème année de médecine une formation permettant à l'étudiant de s'impliquer dans la réalisation du projet de mémoire, ou dans la médiation. Ainsi, cet enseignement permettrait un engagement dynamique de l'étudiant dans la création du projet, en tant qu'acteur. Ceci pourrait permettre la valorisation et la validation de points de parcours dans le cadre de la réforme du 2nd cycle.

- Une **formation en deuxième cycle d'études médicales** : la mise en place de la réforme du 2nd cycle des études médicales pourrait être un levier non négligeable dans la mise en place de ces formations. Tout d'abord, les étudiants passant la partie écrite de leur concours national de l'internat (EDN) en début de 6ème année (octobre/novembre), ont davantage la possibilité académique et psychique de s'ouvrir aux disciplines plus transversales et de sciences humaines, le concours étant passé. Cela permettrait d'être en adéquation avec l'objectif de la réforme qui est de permettre l'ouverture des étudiants à des domaines différents. La consultation des étudiants en médecine et de leur association à ce sujet a émergé un point d'attention particulier à sa mise en place : il semble nécessaire de veiller à un volume horaire décent (pour exemple 15/20h maximum en fonction de la faisabilité) en raison d'un nombre de projets conséquents prévus pour la 6ème année de Médecine. Par ailleurs, il semble plus opportun d'adopter une méthode pédagogique innovante pour permettre une meilleure implication de l'étudiant dans son devoir de mémoire (remplacer les cours magistraux par des groupes plus restreints notamment) ;
- Des **cycles optionnels en troisième cycle** : les internes en médecine (3e cycle) sont aussi une cible importante. En raison de l'emploi du temps chargé et des obligations inhérentes à ces étudiants, il serait plus intéressant d'organiser par exemple, en partenariat avec les représentants des internes comme le SAIA, des cycles de conférences ou séminaires à présence non obligatoire et optionnelle. Ces conférences pourraient être l'opportunité d'ouvrir l'accès aux personnels des HUS et de l'Unistra.

2. Étudiants de toute l'université

Le sujet des expérimentations médicales de la Reichsuniversität et, plus généralement, celui de l'histoire de l'université de Strasbourg pendant la Deuxième guerre mondiale concerne l'ensemble de notre communauté et l'ensemble de nos étudiants. Il pourrait être proposé aux composantes qui le souhaitent :

- 1) D'ouvrir certains enseignements de la faculté de médecine à leurs étudiants dans le cadre d'UE libres ;
- 2) De concevoir elles-mêmes, par composante ou par groupe de composantes, des formations sur le sujet en lien avec différents aspects de cette histoire : l'éthique scientifique pour les cours de méthodologie, le procès pour les études en droit, les résultats des expériences sur les gaz pour les chimistes, la biologie raciale pour les sciences de la vie, la *Bewegungstherapie* pour le sport, etc.

Il serait par ailleurs important de proposer une formation sur la RUS et ses problématiques dans le cadre des formations doctorales autour de l'éthique.

3. Personnels de l'université et professionnels de l'enseignement

La sensibilisation des personnels de l'Unistra à l'histoire de la Reichuniversität est un élément primordial. L'existence d'événements telle que la journée des personnels pourrait être des périodes opportunes pour la mise en place de conférences, de sensibilisation à ce sujet.

D'autres cadres peuvent être pensés : ces cycles pourraient par exemple être intégrés à l'offre de formation continue.

Les futurs professionnels de l'enseignement pourraient être par ailleurs une cible importante, considérant un avenir plus lointain et pour leur pratique professionnelle future.

Ainsi, les étudiants et personnels de l'INSPE pourraient faire partie intégrante du projet de sensibilisation et du devoir de mémoire, à l'image des partenariats déjà mis en place avec le Jardin des sciences et la Maison pour la Science. Ils pourraient aussi être associés au fonctionnement du centre, en lien avec les étudiants en santé.

4. Professionnels de santé

Certaines formations proposées aux étudiants pourraient être ouvertes aux professionnels de santé dans le cadre de la formation continue, par exemple à travers la création d'un diplôme d'université ou l'organisation de séminaires. Il serait souhaitable d'associer les HUS à la démarche.

Enfin, comme il est prévu d'associer toutes les composantes aux formations pour les étudiants, on peut envisager que les formations sur les questions liées à l'histoire de la RUS intègrent d'autres secteurs professionnels : la police, les travailleurs sociaux, les managers du secteur de l'économie, les leaders politiques via l'INSP, etc.

5. Implication du milieu associatif

Le GT RUS propose d'associer au fonctionnement du centre (animation d'événements, expositions, conférences, etc.) le tissu associatif :

- Les associations d'étudiants en médecine, notamment l'AAEMS (Association amicale des étudiants en médecine de Strasbourg), le SAIA (Syndicat autonome des internes d'Alsace) sont des interlocuteurs de choix pour la mise en place du projet mémorielle et l'implication des étudiants ;
- Plus généralement, toutes les associations étudiantes de l'université ont vocation à s'engager dans le projet du centre ;
- Les associations œuvrant pour la reconnaissance des victimes (Cercle Menachem Taffel...);
- Des associations travaillant dans le champ de la médiation.

ANNEXE 1 : RAPPEL DES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION

Extrait du *Rapport final de la Commission historique pour l'histoire de la faculté de médecine de la Reichsuniversität Straßburg et l'Hôpital civil sous l'annexion de fait national-socialiste*
(Chap. VIII, 4.)

LISTE DE PRÉCONISATIONS CONCRÈTES POUR UNE POLITIQUE MÉMORIELLE DURABLE

COMMÉMORATIONS ET LIEUX DE MÉMOIRE

- Mise en place d'un lieu de commémoration central ouvert au public pour le groupe des 86 (avec individualisation des victimes), si possible dans la cour intérieure de l'Institut d'anatomie.
- Éventuellement, mise en place d'un lieu de commémoration analogue pour les victimes de Haagen et Bickenbach.
- Les victimes devraient être nommées avec leur nom, prénom, date de naissance et de décès et la cause de leur décès. Quand des nombres de victimes sont donnés, ils seront idéalement en lien avec des noms identifiés. Il convient de reconnaître aussi que des survivants victimes ont souvent été déboutés de leur demande d'indemnisation.
- Localisation des principaux lieux où se sont déroulés des actes criminels (Instituts d'anatomie et de pathologie, Institut de dermatologie, ancien Institut d'hygiène, terrain sur lequel se dressait le baraquement réservé aux travailleurs de l'Est malades, clinique psychiatrique, etc.).
- Présentation muséographique des collections de coupes et d'échantillons de tissus anatomiques, dermatologiques et pathologiques ainsi que des préparations macroscopiques pathologiques dans leur site historique, les combles de l'Institut de pathologie.
- Signalisation d'un certain nombre de lieux où se sont déroulés des actes criminels par des panneaux explicatifs, des vitrines d'exposition extérieures, des bornes d'information numériques.
- Mise en place d'un « chemin du souvenir » passant par tous ces lieux.
- Installation à toutes les entrées du campus de médecine et de l'hôpital civil de grands plans indiquant les lieux où se sont déroulés des actes criminels.
- Installation d'une carte régionale ou d'un autre type de maquette en relief mettant en évidence les connexions entre la faculté de médecine de la *Reichsuniversität* et les institutions nationales-socialistes où des personnes ont été persécutées ou mises à mort (Natzweiler, Auschwitz, Stephansfeld, Hoerd, les centres de mise à mort en Allemagne, les camps de travailleurs forcés, les lieux où les travailleurs forcés étaient employés, à partir des informations disponibles dans les dossiers médicaux, etc.).
- Identification des locaux les plus significatifs sur le plan historique (morgue de l'Institut d'anatomie, anciens bureaux des principaux auteurs de crimes, laboratoires, etc.).
- Mise en place, à l'entrée de chacun des sites choisis, de plans par étage indiquant à quoi servaient les différentes pièces à l'époque de la *Reichsuniversität*.
- Transformation (partielle) en musée de certains locaux (avec, le cas échéant, présentation de collections qui ont été conservées, d'instruments originaux, de manuels, de plans de cours, de listes d'inscription, de thèses et autres documents, photographies d'époque, biographies de victimes, d'auteurs de crimes, d'étudiants etc.).
- Élaboration d'une formule permettant l'accès permanent/régulier/temporaire de visiteurs aux locaux transformés en musée.

DOCUMENTATION

- Pérennisation du contenu et de la maintenance, accessibilité pour le grand public et mise en place d'une interactivité pour la base de données wiki Rus~Med conçue par la Commission.
- Création et pérennisation d'un site internet sur la médecine nationale-socialiste à la *RUS*.
- Préservation de toutes les collections traitées par la Commission.
- Présentation au grand public de certaines portions des collections.
- Leçons du passé pour le temps présent

- Élaboration de modules pédagogiques pour différentes parties des cursus de médecine, santé, autres professions de santé et sciences de la vie.
- Formation continue des enseignants concernés.
- Élaboration de programmes de sorties scolaires pour les primaires et d'autres groupes cibles.
- Élaboration de propositions d'ateliers pour différents groupes de professionnels de santé.

RECHERCHE

- Bourses de courte durée pour l'étude d'archives dans les bases de données mises en place par la Commission, les collections et/ou dans les centres d'archives locaux (sur le modèle des bourses du *Rockefeller Archive Center*).
- Bourses d'un an pour la préparation de mémoires ou thèses universitaires, de publications scientifiques, de supports médias, de réalisations artistiques dans le cadre thématique plus large de la médecine à la *Reichsuniversität*.
- Création d'une chaire de professeur invité dans le cadre thématique plus large de la médecine sous le national-socialisme et à la *Reichsuniversität*.

ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

Équipe de pilotage

Membres : Mathieu Schneider (pilote), Valérie Gibert

Personnes consultées :

- Michel Deneken, Président
- Rémi Barillon, VP Recherche
- Elisabeth Demont, VP RH
- Nicolas Matt, VP Patrimoine
- Jean Sibilia, VP Santé et Doyen de la Faculté de médecine
- Olivier Faron, recteur de l'Académie de Strasbourg
- Véronique Peaucelle-Delelis, directrice ONAC-VG
- Jeanne Barseghian, Maire de Strasbourg
- Anne Mistler, Adjointe à la Ville de Strasbourg en charge des arts, de la culture et de la politique mémorielle
- Franck Leroy, président de la Région Grand Est
- Gabrielle Rosner-Bloch, conseillère régionale en charge de la culture et de la mémoire
- Rafael Gross, président du Deutsches Historisches Museum
- Florian Schmaltz, co-président de la CHRUS
- Paul Weindling, co-président de la CHRUS
- Carola Sachse, membre de la CHRUS (rédactrice des recommandations)
- Guillaume d'Andlau, directeur du CERD
- Frédérique Neau-Dufour, chargée de mission sur le MAM à la Région Grand Est

SG1 (médiation, mémoire) :

Membres du sous-groupe : Laurence Rasseneur (pilote), Aydin. Basarslan, Valérie Gibert, Nathalie Frayon, Barbara Weisbeck

Experte du sous-groupe : Déborah Dubald

Noms et qualités des personnes sollicitées :

- Guillaume d'Andlau, Directeur du CERD
- Christian Bonah, SAGE/ DHVS (PU)
- Georges Federmann (Cercle de Menachem Taffel)
- Delphine Issenmann, Jardin des science, Responsable du pôle Musée
- Sébastien Soubiran, Directeur du Jardin des sciences
- Jeanne Teboul, (MCF EN ANTROPOLOGIE, LiNCS)

SG 2 (recherche, documentation) :

Membres du sous-groupe : Catherine Maurer (pilote), Nathalie Frayon, Laurence Rasseneur

Experts du sous-groupe : Christian Bonah, Delphine Issenmann, Lucile Schirr, Alexandre Sumpf

Noms et qualités des personnes sollicitées :

- Guillaume d'Andlau, directeur du CERD-Struthof

- Benjamin Caraco, directeur adjoint du Service des Bibliothèques de l'Université de Strasbourg (SBU)
- Nicolas Di Méo, responsable du département des collections du SBU
- Nicolas Gény, directeur de l'ONAC, Martine Gemmerlé, directrice du SBU
- Axel Hu, directeur adjoint de l'ONAC
- François Petrazoller, directeur des Archives d'Alsace

SG 3 (publics, rayonnement) :

Membres du sous-groupe : Marine Stoffel (pilote), Nathalie Frayon, Grégoire Gall, Denis Moissin

Experts du sous-groupe : Geoffroy Steegmann (MED), Christelle Le Delliou (JdS)

Noms et qualités des personnes sollicitées :

- Les Élus étudiants de la Faculté de Médecine et Sciences pour la santé
- Grégoire Gall, représentant de l'AAEMS (Association Amicale des étudiants en Médecine de Strasbourg)
- Delphine Issenmann (JdS)
- Patrick Valantin, représentant de l'Association des internes en psychiatrie